

SAINT-PARDOUX-SOUTIERS

36 semaines de travaux en 2025

L'enfouissement des réseaux, à partir de février 2025, figurait au menu des élus.

Le conseil municipal, réuni jeudi 19 septembre, a étudié les points suivants.

VOIRIE

Les travaux d'enfouissements du réseau d'eau pluviale et du réseau d'eau usée au Poirier touchent à leur fin. « *Les habitants du quartier sont restés très compréhensifs, coopérants et aidants* » affirme Martin Moreau, conseiller.

Les prochains travaux de voirie concernent l'enfouissement des réseaux Gérédis. « *Des travaux de cette ampleur dans une commune, c'est du jamais vu* » annonce le responsable de Gérédis. Toutes les lignes haute tension qui passent dans le bourg vont être enterrées ainsi que la remise à neuf de trois transformateurs. Ces lignes sont surtout visibles route des Rambaudières et au niveau du calvaire route des bois. « *Il faut se préparer pour 36 semaines de travaux, à partir du 1^{er} février 2025* » annonce Johann Baranger, « *ça va être long !* »

HALLE DE SPORT

La halle de sport, dont le coût total est estimé à 1 296 500 €, « *est un projet qui a du sens* » soutient Johann Baranger. « *Situé juste après la salle multi-activité, il complétera l'équipement, il sera utile aux scolaires et aux associations sportives et rendra la commune plus attractive. Aujourd'hui cet équipement nous fait défaut* ». Cette halle de sport nécessiterait un emprunt d'un million d'euros sur 25 ou 30 ans. « *Il faut aussi prendre en compte qu'un tel projet devra être supporté par les autres mandats* » souligne le maire. Le projet est toujours en gestation et pour-



Une ligne haute tension située au calvaire, route des Bois.

PHOTO : CO

rait se concrétiser en 2025.

INCIVILITÉS

Après les dépôts d'ordures sauvages constatés, les conseillers ont fixé le montant de l'amende. Désormais les contrevenants devront s'acquitter d'une amende de 200 €.

AESH

La mise en œuvre d'une loi du 27 mai 2024 visant la prise en charge par l'état de l'accompagnement humain des élèves en situation de handicap durant le temps de pause méridienne, s'applique pour une agent de la commune, qui depuis les deux der-

nières années scolaires vient en aide à un enfant. La rémunération de cet agent par la commune avait été décidée à l'unanimité. Dorénavant la prise en charge financière sera assumée par le rectorat.

REPAS DES AÎNÉS

Le déjeuner aura lieu le 26 octobre dans la salle du foyer rural, il est organisé pour les habitants de la commune de plus de 65 ans. Les invitations sont faites sur la base de la liste électorale. « *Ceux qui n'y sont pas inscrits sont aussi invités*, précise le maire. *Je les invite à venir s'inscrire en mairie* ».